



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2011

Monsieur le Président, Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs,

La préparation de ce débat d'orientation budgétaire de l'année 2011 a été totalement faussée du simple fait qu'aucun document, aucune donnée chiffrée ne nous ont été communiqués avant cette séance. Ce manque de transparence est à l'image des principaux dossiers traités par cette assemblée. Nous "nageons" depuis bien trop longtemps dans une totale opacité ! Outre ce manque de transparence, cette manière d'agir révèle un manque de respect envers les élus que nous sommes, et bien au-delà de notre propre personne, un manque flagrant de respect envers la population qui, elle aussi, grâce à un vrai débat d'orientation budgétaire contradictoire, a le droit de savoir ce qui se passe dans cette assemblée et dans quelle situation se trouve leur collectivité.

Ceci dit, et pour illustrer ce manque de transparence, permettez-moi de revenir sur 3 exemples parlants :

SEAFOOD

Tout d'abord... depuis 2 ans maintenant, et ce n'est un secret pour personne, le dossier "SEAFOOD" pollue les relations entre les élus de la majorité et les 2 élus de Cap Sur l'Avenir qui siègent au sein de cette assemblée.

A plusieurs reprises, Annick GIRARDIN et moi-même avons réclamé des éclaircissements et des explications sur le financement de l'entreprise "SEAFOOD". Lors de la séance officielle du 16 décembre 2010, nous vous avons posé pour la énième fois des questions claires, précises et directes auxquelles vous n'avez apporté que des réponses vagues (quand il y en a eu) et peu satisfaisantes.

Nous sommes pourtant revenus à la charge dès le début janvier, par courrier, afin d'obtenir, enfin, des réponses à nos interrogations.

Force est de constater que ce courrier est resté depuis sans réponse.

Notre préoccupation dans ce dossier est pourtant, tout simplement, d'être vigilants sur la bonne utilisation des deniers publics afin que ceux-ci soient utilisés dans le seul et unique intérêt de l'Archipel et de ses habitants.

Je ne reprendrai ici qu'une seule question. Chacun comprendra ainsi facilement la légitime transparence que l'on réclame en tant qu' élu de la population (je cite) :

"En 2009, "SEAFOOD" a perçu pas moins de 3 Millions 1/2 d'euros des pouvoirs publics, dont 1 Million 865 000 euros de la Collectivité Territoriale au titre du rachat des parts sociales de la SEML. En 2010, cette même société a bénéficié de 1 635 000 euros d'argent public, dont 635 000 euros de la Collectivité Territoriale. Pouvez-vous nous indiquer, tant pour 2009 que pour 2010, quelle a été l'utilisation précise de ces fonds publics, et lorsque ceux-ci ont servi à des

investissements, quelle en a été la nature ? Nous souhaiterions avoir une copie des bilans de l'utilisation de ces crédits et la copie des justificatifs de l'ensemble des investissements."

Vous avouerez que nous ne demandons pas la lune, mais tout simplement des données et des faits précis, d'autant qu'une partie de ces subventions provient d'un emprunt que devront supporter pendant près de 20 ans les Saint-Pierrais et les Miquelonnais.

Notre inquiétude concernant l'opacité dans l'utilisation des fonds publics se trouve renforcée par des faits nouveaux. Il semblerait que vous auriez vous-même des doutes sur la nature de certains justificatifs fournis par "SEAFOOD" à la SEML en ce qui concerne l'utilisation des subventions d'investissement et que du matériel acheté ne serait pas listé à l'inventaire de cette société (on parle notamment d'une badère).

Soyons clairs, Monsieur le Président, Cap Sur l'Avenir souhaite (comme vous) que le projet de restructuration que mène actuellement l'entreprise "SEAFOOD" puisse aboutir et cela dans l'intérêt de l'économie de l'Archipel et des salariés de cette filière.

Si quelques éléments nous laissent espérer un avenir meilleur pour la filière pêche - comme le démontre la récente confirmation de la Commission Européenne au sujet d'une dérogation aux règles d'origine pour 1075 tonnes de homards, de moules, de maquereaux et de harengs, ou encore la possibilité de nouveaux quotas de crabes sur le Plateau Continental - il n'en demeure pas moins que certaines de ces annonces restent suspendues à la signature, ou pas, de l'accord de libre-échange entre l'Union Européenne et le Canada. Et là, il faut rester prudent et vigilant.

LE CABESTAN

Autre dossier, sur lequel nous réclamons en vain de la transparence, c'est celui du navire "Le Cabestan".

Dans notre intervention sur le sujet, lors de la séance officielle du Conseil Territorial du 8 février dernier, nous vous avons de nouveau demandé le détail des dépenses occasionnées par l'acquisition et les travaux sur ce navire. Nous souhaitons logiquement connaître le détail de toutes les dépenses d'investissement de votre "opération Cabestan", du coût du courtier, en passant par le prix d'achat, les frais de transport et de travaux pour la mise aux normes du navire, ainsi que les coûts supplémentaires des travaux occasionnés par les différentes pannes survenues ces derniers mois. Nous ajoutons à cette liste, les dépenses de fonctionnement, plus particulièrement celles induites par les diverses immobilisations du navire, comme les affrètements d'avion et de bus.

Force est de constater encore une fois qu'à ce jour, aucun détail ne nous a été fourni sur ce dossier, même si j'ai bien noté que vous vous étiez engagé à nous apporter ces "fameuses" précisions lors du vote du Compte Administratif 2010 qui devrait intervenir d'ici à cet été.

Mais que de temps pour obtenir - si un jour nous les obtenons - des réponses à nos interrogations pourtant bien légitimes !

LA SODEPAR

Autre organisme dont l'opacité semble être la règle, je veux parler de la SODEPAR, la société d'économie mixte qui se veut "le bras armé" du développement économique de la Collectivité.

Nous réclamons également là de la transparence dans les résultats et activités de cette société que vous présidez.

Nous attendons depuis 2006 un rapport annuel d'activités !

Permettez moi, au passage, de vous rafraichir la mémoire, en notant que lors de la séance budgétaire de février 2010 vous avez signé une convention entre la SODEPAR et la Collectivité

(donc, entre vous et... vous, puisque vous êtes Président de la Collectivité et de la SODEPAR !) dans laquelle était précisé à l'article 2 (je cite) que " *la SODEPAR s'engageait à présenter trimestriellement au Conseil Territorial un compte rendu détaillé sur l'ensemble des activités menées dans le cadre de cette convention.*". Alors, toujours dans un souci de transparence et au regard du montant de la subvention que verse la Collectivité à la SODEPAR (autour d'un Million d'euros tout de même !) pouvez-vous nous fournir ces différents comptes-rendus qui devraient être aujourd'hui au nombre de 3 (sinon 4).

Dans la seconde partie de cette intervention, nous nous intéresserons à la situation économique, et plus particulièrement sociale, de notre archipel.

Comme chacun a pu le constater, l'actualité locale de ces derniers jours a été dominée par la publication du rapport d'information des deux sénateurs, Messieurs COINTAT et FRIMAT, rapport intitulé "*Saint-Pierre-et-Miquelon, trois préfets plus tard, penser l'avenir pour éviter le naufrage*".

L'attention des médias a été concentrée quasi exclusivement sur la partie institutionnelle de ce rapport.

En ce qui nous concerne, c'est la partie consacrée à la situation sociale de l'Archipel qui nous a interpellée et que nous souhaitons évoquer ici.

Les sénateurs relèvent en effet que, malgré un niveau de vie élevé, notre société apparaît contrastée et que les données fiscales montrent une prépondérance des foyers fiscaux relevant des tranches de revenus les plus faibles. Bien que les chiffres cités dans ce rapport sont sujets à discussion (il y a, il faut bien l'avouer, quelques erreurs d'interprétation), il n'en demeure pas moins que malgré un semblant de niveau de vie général confortable, une paupérisation grandissante s'installe au sein de notre communauté.

Que signifie ce constat ?

Et bien, tout simplement que notre société est très contrastée, et qu'un fossé de plus en plus grand se creuse, ces quelques dernières années, entre celles et ceux qui vivent bien et celles et ceux qui ont de la difficulté à "boucler leur fin de mois".

Voilà, mesdames et messieurs, la réalité de notre société. Et pour bien comprendre les aspirations, les doléances et l'état d'esprit de nos compatriotes, c'est ce constat qu'il faut avoir en mémoire.

Eh oui, même si cela peut surprendre bon nombre d'entre vous, la "misère sociale" est une réalité à Saint-Pierre-et-Miquelon. La crise est bel et bien là, quoi qu'en pensent ou quoi qu'en disent certains, tant à Paris que dans l'Archipel !

D'où l'urgence de concentrer nos marges budgétaires (quand il en reste) à de vrais projets de développement économique, mais aussi de mener une politique de redistribution bien ciblée pour soulager les foyers qui en ont le plus besoin.

Je vous propose, pour ouvrir le débat, 3 réflexions :

IMPÔTS

Face à cette paupérisation grandissante, ne serait-il pas opportun de modifier le barème des impôts en supprimant la 1ère tranche d'imposition et en en créant une nouvelle pour les revenus les plus élevés ? Ne serait-il pas judicieux d'étudier une telle réforme pour en mesurer l'impact ?

RETRAITES

Depuis plus d'un an, les syndicats et les parlementaires ne cessent de se battre et d'argumenter auprès du Gouvernement pour obtenir une revalorisation des retraites du secteur privé de plus de 10%, pour simplement tenir compte du différentiel d'inflation qui existe entre l'Archipel et la Métropole.

Deux autres points majeurs font partie de leurs revendications : l'automatisme annuelle de la revalorisation des retraites du privé, pour prendre en compte un futur différentiel d'inflation, et l'intégration des retraités de l'ENIM dans le régime général. Il est bon de souligner que les marins retraités subissent depuis trop longtemps une perte de pouvoir d'achat qui avoisine au minimum les 20%.

Nous estimons que face à la paupérisation grandissante de nos aînés, il est plus que temps que le Gouvernement écoute et prenne en compte ces 3 revendications.

Face à une telle situation, il nous semble essentiel que le Conseil Territorial démontre de manière significative son union avec les syndicats et les autres élus et sa solidarité face aux ministères concernés par ce dossier.

AIDE AU FIOUL

Il n'a échappé à personne que le pouvoir d'achat des habitants de l'Archipel a subi un sérieux revers la semaine dernière avec l'augmentation des prix des carburants, et plus particulièrement celui du fioul domestique avec une hausse vertigineuse de 17%.

Pour mieux visualiser cette augmentation, cela représente pour une facture moyenne mensuelle de 300 euros, un surplus de 50 euros par mois pour les consommateurs !

Beaucoup de nos concitoyens ne pourront plus faire face à cette nouvelle flambée des prix. Il est donc urgent d'agir.

C'est pourquoi nous préconisons deux mesures :

- La première concerne le vote en urgence par le Conseil Territorial d'une enveloppe financière destinée à relancer une "aide à la cuve". Une même demande vient d'être formulée par le Député auprès du Gouvernement.
- La seconde concerne la mise en place d'une aide financière conséquente et complémentaire du Conseil Territorial pour faciliter le changement et l'installation de chaudières performantes et moins "gourmandes" en fioul. En effet, dans l'avenir, il vaut mieux aider nos compatriotes à moins consommer que de les aider à payer leur consommation.

Nous savons qu'au cours de cette séance une convention avec EDF nous sera proposée, dans laquelle est prévue une telle aide comprise entre 1000 et 2000 euros.

Au vu des éléments qui nous font penser qu'une partie grandissante de la population s'appauvrit, et compte tenu du coût moyen de l'achat et de l'installation d'une chaudière neuve qui avoisinent les 5000 euros, nous proposons qu'une aide complémentaire de la Collectivité vienne abonder cette mesure. Cette aide complémentaire aurait pour mérite de cibler au mieux les publics les plus fragiles de notre communauté, ceux, il faut être clair, qui ne pourraient pas mettre le complément de leur poche.

Quid, me direz-vous, du financement de ces deux nouvelles dépenses (aide à la cuve et aide au changement de chaudière) ?

Nous avons appris récemment que pour l'année 2010, les recettes douanières avaient dégagé un surplus, par rapport aux prévisions, d'un Million d'euros, dont environ 700 000 euros au seul bénéfice de la Collectivité Territoriale. La cause de ce surplus semble provenir, non pas d'une

augmentation des importations ou d'une relance de notre économie, mais du simple fait que l'euro se serait déprécié par rapport au dollar, d'où un effet mécanique d'augmentation du prix des marchandises importées de la zone dollar, et de ce fait une augmentation des recettes douanières.

En clair, ce surplus de taxes, ce sont les consommateurs qui l'ont payé bien malgré eux lors de leurs achats.

Il nous semble alors justifié que cette manne soit redistribuée au profit de nos compatriotes, et plus particulièrement, comme je l'ai indiqué plus haut, au profit des plus fragiles d'entre nous qui deviennent malheureusement de plus en plus nombreux !

Je vous remercie de votre attention.

Yannick CAMBRAY

Conseiller Territorial